Coteau du-Lac

AVIS PUBLIC

À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES
Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes nº 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **12 décembre 2023** à **19 h 30**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	**Adresse civique :**	**42, rue des Mésanges**
	Numéro de cadastre :	**1 684 917**
	Nature et effets de la demande :	• Réduire la marge latérale du bâtiment principal à 1,46 mètre au lieu de 2 mètres; • Réduire la marge latérale totale du bâtiment principal à 4,42 mètres au lieu de 6 mètres. Afin de régulariser le bâtiment principal résidentiel au règlement de zonage nº URB 300.
2	**Adresse civique :**	**40, rue Industrielle**
	Numéro de cadastre :	**1 686 998**
	Nature et effets de la demande :	• Permettre l'éclairage de façon directe à 100% de l'enseigne au lieu de 25%; • Permettre une enseigne sur un équipement accessoire alors que le règlement l'interdit. Afin de rendre conforme les enseignes principales au règlement de zonage nº URB 300.

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 22 novembre 2023

Chantal Paquette
Greffière